

CAMPAGNE EXPÉRIMENTALE DE DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS DU COL DANS LES COMMUNES DE VITROLLES ET MARIGNANE (ANNÉE 2009)

L'étude a concerné une population de 12 919 femmes âgées de 25 à 69 ans n'ayant pas réalisé de frottis cervical depuis plus de 2 ans. Chacune a reçu une invitation à effectuer un frottis et en cas de refus une deuxième invitation à l'exception d'un échantillon aléatoire de 4 400 femmes de 35 à 69 ans qui ont été invitées à faire à domicile un auto-prélèvement vaginal pour recherche de papillomavirus à haut risque.

Résultats : Chez les femmes de 25 à 69 ans, la participation globale au frottis est de 14,6% (10,4% à la 1ère invitation et 6% à la deuxième) et augmente avec l'âge : de 8,4% pour les femmes de 25 à 69 ans à 22,5% pour celles de 60 à 69 ans. Les femmes de 35 à 69 ans, n'ayant pas accepté la 1ère invitation au frottis, participent plus à l'auto-prélèvement vaginal (26,4%) qu'à la deuxième (7,2%).

La qualité des auto-prélèvements vaginaux est satisfaisante à tout âge et non altérée par l'envoi postal au laboratoire.

SUIVI DES FEMMES AYANT EU UN FROTTIS ANORMAL OU UNE RECHERCHE D'HPV POSITIVE

Les médecins traitants sont informés des résultats et prescrivent les examens complémentaires nécessaires en cas de frottis ou de tests HPV anormaux.

Nous les remercions de bien vouloir communiquer à l'ARCADES les résultats des bilans complémentaires, permettant l'évaluation de la campagne. Le suivi de ces femmes ayant eu un examen de dépistage anormal est primordial.

A ce jour, dans la population de 35 à 69 ans, la relance d'invitation au frottis a permis de détecter 3 lésions précancéreuses de haut grade (0,7‰) et l'envoi d'auto-prélèvements a permis de détecter 5 lésions de haut grade (1,2‰), différence significative.

CAMPAGNE EXPÉRIMENTALE 2010

Les femmes de 25 à 69 ans, bénéficiaires de la CMU complémentaire (CMUc) du Régime Général, résidant dans le département des Bouches-du-Rhône et n'ayant pas effectué de frottis depuis plus de deux ans, reçoivent une invitation à réaliser un frottis de dépistage. Parmi les non répondantes, 6 000 femmes âgées de 35 à 69 ans recevront à leur domicile un auto-prélèvement vaginal après l'envoi d'un courrier d'annonce avec bulletin-réponse en cas de refus. Les autres femmes âgées de 25 à 69 ans non répondantes recevront une 2^e invitation à effectuer un frottis cervical.

Pourquoi inviter au dépistage du cancer du col les femmes bénéficiaires de la CMUc ?

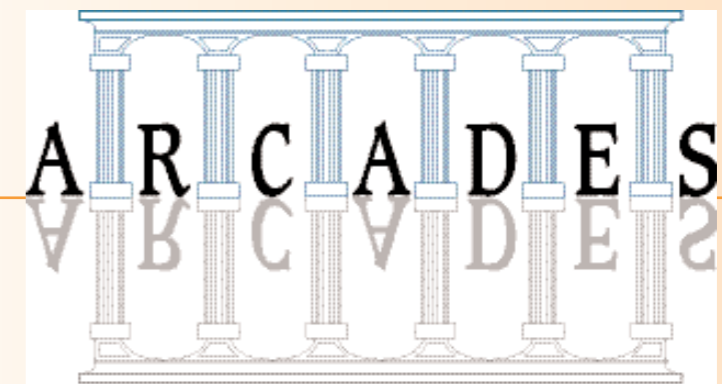
Une enquête de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie relative aux affections de longue durée des bénéficiaires de la CMUc a mis en évidence une augmentation de l'incidence (*2,2) et de la mortalité (*1,67) par cancer du col par rapport aux autres bénéficiaires du Régime Général. Cette constatation, paradoxale eu égard à la gratuité des soins, est en grande partie reliée à un important déficit de participation au dépistage individuel.

ARCADES remercie les médecins traitants de la prise en charge des résultats anormaux et de leurs réponses aux informations sur le suivi des femmes pour la bonne évaluation de la campagne

Comité de rédaction :
Dr L. Le Retraite - Dr Y. Rinaldi
Pr L. Piana - Dr F. X. Léandri
Dr B. Séradour
Comité de lecture : Pr J.P. Seitz,
M. P. Heid, Dr C. Vernay Vaisse



La Lettre



N° 6 - Novembre 2010

Introduction

Les Bouches-du-Rhône ont été l'un des départements pilote du dépistage organisé du cancer du sein en 1988 et du dépistage organisé du cancer colorectal en 2002. Plusieurs campagnes expérimentales de dépistage des cancers du col de l'utérus ont également été mises en place dans notre département depuis 2001.

A la généralisation en France en 2004 du dépistage organisé du cancer du sein, s'est ajoutée celle du dépistage organisé du cancer colorectal fin 2008.

Les programmes de dépistage organisé (cancer du sein, cancer colorectal et cancer du col de l'utérus) sont pilotés par des acteurs locaux (Caisses d'Assurance maladie, Conseil Général, ARS PACA, services hospitaliers locaux, médecins) regroupés à l'échelle du département des Bouches-du-Rhône dans une structure de gestion : ARCADES.

La place des professionnels de santé aux côtés de l'ARCADES est primordiale car ils sont les plus à même de relayer un message à la population. Nous vous remercions pour votre engagement.

Nous vous présentons les principaux résultats de l'état d'avancement des trois campagnes de dépistage organisé dans notre département.

Ces campagnes sont financées par le Conseil général des Bouches-du-Rhône, les Caisses d'Assurance Maladie et la Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale



DEPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS DU SEIN

INTÉGRATION DE LA MAMMOGRAPHIE NUMÉRIQUE DANS LA CAMPAGNE DE DÉPISTAGE :

Depuis le mois de Juin 2008, la mammographie numérique est autorisée dans le cadre du dépistage organisé des Cancers du Sein.

En 2009, 52 113 mammographies ont été réalisées.

Le taux de tests positifs des 1^{ers} et 2^{èmes} lecteurs sont stables et conformes aux recommandations (6,1% des lectures). Le taux de cancers dépistés est de 6,1%. Parmi les cancers dépistés, 11,5% ont été détectés par la deuxième lecture.

Parmi les cancers dépistés par l'ARCADES en 2009 (1^{er} et 2^{ème} lecteurs), on retrouve :

- 17,3% de carcinomes in situ
- 32,4% de cancers invasifs de taille ≤ 10mm
- 24,8% de cancers invasifs de taille > 20mm
- 22% de cancers de grade 3
- 79,6% de cancers N-

Le taux de biopsies chirurgicales (0,6%) a diminué grâce à la pratique des biopsies per-cutanées. La valeur prédictive positive des biopsies chirurgicales est satisfaisante (>80%).

L'ARCADES remercie les médecins traitants, gynécologues, médecins du travail et radiologues qui continuent à orienter leurs patientes vers le dépistage organisé.

ARCADES - Parc Mure - Bat A - 16 Bd des Acières - CS 90006 - 13395 Marseille cedex 10
Secrétariat sein : 04 91 48 46 47 - mail : secretariat@arcades-depistages.com
Secrétariat colorectal : 04 91 53 65 55 - mail : secretariat.colorectal@arcades-depistages.com
Secrétariat col de l'utérus : 04 91 53 65 52 - mail : secretariat.col@arcades-depistages.com
www.arcades-depistages.com

Depuis le début des campagnes de dépistage organisé du cancer colorectal (fin 2002), ARCADES a invité 797 820 personnes âgées de 50 à 74 ans dans notre département et 324 104 personnes ont déjà réalisé un test Hémocult II®.

1 ^{ère} campagne	2 ^{ème} campagne	3 ^{ème} campagne
183 500 tests lus Taux de participation : 42% 3 600 tests positifs 840 polypes adénomateux dépistés 510 cancers dépistés dont 65% à un stade précoce	150 000 tests lus Taux de participation : 35,7% 2 500 tests positifs 570 polypes adénomateux dépistés 340 cancers dépistés dont 70% à un stade précoce	167 757 tests lus Taux de participation : 39,4% 2 700 tests positifs 612 polypes adénomateux dépistés 390 cancers dont 71% à un stade précoce

Afin de faire diminuer significativement la mortalité par cancer colorectal dans notre département, il faut distribuer le test à tous les patients âgés de 50 à 74 ans entrant à la consultation en respectant les critères d'exclusion.

Où vous situez vous parmi les participants?

Nombre de tests distribués par le médecin généraliste ET lus en 2008	Médecins formés		Médecins non formés	
	Nombre	%	Nombre	%
De 1 à 9 tests	377	20,5%	102	70,8%
De 10 à 20 tests*	436	23,5%	20	13,9%
De 21 à 50 tests*	743	40,4%	20	13,9%
De 51 à 100 tests*	263	14,3%	2	1,4%
De 101 à 200 tests*	18	1%	0	0%
TOTAL	1837	100%	144	100%

*nombre de tests ouvrant droit à rémunération des médecins généralistes sous condition de participation à la formation et de signature de la convention

2 158 médecins généralistes (88,9%) ont reçu la formation depuis le début des campagnes de dépistage.

Les médecins formés ont distribué en moyenne 28,7 tests au cours de l'année 2009 et les médecins non formés 8,7 tests.

L'objectif est d'atteindre 50 tests distribués par médecin et par an !

Point sur le nouveau test Hémocult II® :

Depuis le début de l'année 2010 est mis sur le marché le nouveau test Hémocult II®. Celui-ci reste inchangé en dehors de sa présentation qui regroupe les 3 plaquettes en une seule. De plus, une fiche d'identification avec obligation de mentionner la date de prélèvement de la première selle a été instaurée par l'Institut National du Cancer, dans un souci médico-légal.

Depuis l'apparition de ce nouveau test Hémocult, notre département observe une augmentation croissante du nombre de tests non analysables car les patients collent une étiquette sur la pochette de protection du test et ne la collent pas sur la plaquette elle-même. Or, là encore pour des raisons médico-légales, tout test non identifié n'est pas lu par le centre de lecture des Hémocults. Nous attirons donc votre attention sur ce problème qui risque de décourager nos assurés : merci d'insister auprès de vos patients pour qu'ils identifient correctement leur test et qu'ils mentionnent bien la date de prélèvement de la première selle !

Informations :

Depuis le mois de juillet, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône a mis en place une plateforme d'appels téléphoniques sortants auprès des assurés n'ayant pas fait le test suite à l'invitation et aux deux relances. Une évaluation de cette action sera réalisée ultérieurement.

Suite à la demande de nombreux médecins généralistes, l'ARCADES mène une étude avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, sur l'intérêt de mettre à disposition de chaque médecin généraliste la liste de la patientèle n'ayant pas fait le test Hémocult. L'objectif est d'aider le médecin généraliste à adapter son discours en insistant plus sur l'intérêt du dépistage organisé.

Formation :

Il est toujours possible de valider la formation au dépistage organisé ! Pour cela les déléguées médicales d'ARCADES se déplacent à votre cabinet sur RDV et vous délivrent le module de formation et la convention avec la CPCAM pour la rémunération. La visite dure environ 15 minutes

Modalités de réapprovisionnement

Commandez des cartons de 20 Hémocults II®

Téléphone : 04 91 53 65 57

Fax : 04 91 53 65 56

Mail : secretariat.colorectal@arcades-depistages.com

N'hésitez pas à contacter les déléguées médicales d'ARCADES

Mme Christine DUBRULLE
06 03 11 32 49

Mme Magali JARDI
06 88 31 09 31